

Mini-entreprises – Newsletter 2 du 06/11/2018

Chers enseignants, chers élèves,

Je suppose que vous vous trouvez dans la phase finale de votre étude de marché voire même en train déjà de concevoir votre produit/service final. Je vous envoie la 2^{ème} Newsletter afin de vous présenter le déroulement de l'Assemblée Générale et la rédaction du Business Plan ainsi que pour vous rappeler quelques dates importantes pour la suite.

Nouveau record pour le nombre d'inscriptions de Mini-entreprises

Cette année 74 Mini-entreprises se sont inscrites sur notre site Internet – nouveau record (2015 : 43 équipes, 2016 : 51 équipes, 2017 : 63 équipes)! Merci à tous et bonne chance pour votre projet.

Rappels importants de la phase de lancement de votre Mini-Entreprise :

26.10.2018 : **Inscription** de tous les élèves sur le site www.jel.lu (voir : document « **procédure inscription** »). Mettez à jour les informations sur notre site.

01.12.2018 : Trouver un coach externe. Veuillez me communiquer le **nom**, le **prénom** ainsi qu'une adresse **email et la société de votre coach**. Pour plus d'informations sur le **rôle du coach**, consultez le document en annexe. Si vous ne trouvez pas de coach externe, la JEL va vous aider à en trouver un. **Cette année nous insistons sur le fait que chaque Mini-entreprise sera encadrée par un coach externe du monde professionnel !**

01.12.2018 : Paiement des droits d'inscription : 5€/élève (voir E-Book). Veuillez faire **un seul virement** par Mini-entreprise. Jonk Entrepreneuren BGLULL **LU87 0030 1288 4260 0000**

L'Assemblée Générale de constitution (14 janvier au LCD, 15 janvier au LAML et 16 janvier au LTMA)

Les **assemblées générales des Mini-entreprises vont à nouveau être centralisées**, ce qui présente pour les Mini-entreprises certains avantages :

- ° présentation de la Mini-entreprise devant un grand public et surtout devant les autres Mini-entreprises
- ° possibilité de vendre (avec un stand) et/ou de faire de la publicité pour la Mini-entreprise
- ° échanges entre Mini-entreprises

Vu le nombre record de Mini-entreprises (74 équipes) on va répartir les Assemblées générales sur 3 jours :

- ° **lundi 14 janvier 2018 au Lycée classique de Diekirch (16h00)**
- ° **mardi 15 janvier 2018 au Lycée Aline Mayrisch (16h00)**
- ° **mercredi 16 janvier 2018 au Lycée technique Mathias Adam (16h00)**

Les mini-entreprises des lycées du nord du pays (ALR, LNW, LTETT, LTA, LCD, LCE) vont participer à l'AG au LCD, les mini-entreprises des lycées du sud du pays (LHCE, LTL, LTMA, LNB) vont participer à l'AG au LTMA et toutes les autres à l'AG du LAML.

Le déroulement est le suivant :

- ° Accueil et mot de bienvenue
- ° Chaque Mini-entreprise va présenter pendant **4 minutes au maximum** son projet
- ° Petite « Trade Fair » avec des stands très simples

Pour plus de détails, consultez le fichier annexé : Préparation de l'Assemblée générale 2019.

Le Business Plan (Date limite 18 janvier 2019)

Une étape très importante de la phase de la création d'entreprise est la rédaction du Business Plan. Sur notre site Internet vous trouvez un document («Fiche du Business Plan 2019») qui reprend tous les chapitres requis ainsi qu'une table des matières à titre purement indicatif. Pour la partie financière, on exige seulement un **calcul simplifié du coût de revient, chiffre d'affaires et le seuil de rentabilité**. Des explications figurent sur le document à télécharger. De cette manière, les **élèves** devraient être en mesure de **rédigier eux-mêmes** leur Business Plan (évidemment avec certaines explications nécessaires de leurs professeurs). S'il y en a parmi vous qui veulent obtenir des précisions ou des explications sur un point du Business Plan, n'hésitez pas à me contacter !

Formations facultatives pour les mini-entrepreneurs le 22 janvier 2019 :

Le 22 janvier 2019 auront lieu, à la Chambre de Commerce, les formations facultatives « Service à la clientèle », « Utilisation des réseaux sociaux », « Comptabilité » et « Leadership » (en langue luxembourgeoise). Des détails vont suivre avec la prochaine Newsletter.

Utilisation des réseaux sociaux (Facebook, ...)

N'oubliez pas de mentionner l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg dans vos messages sur les réseaux sociaux (et dans les articles de presse). De cette manière, nous pouvons supporter votre projet en partageant certains messages ! Vous aurez la possibilité de faire de la publicité pour votre Mini-entreprise sur notre page Facebook en janvier. Plus de détails dans la prochaine Newsletter.

Entrepreneurial skills pass (ESP)

Après une première année réussie, je vous propose à participer aux démarches pour acquérir l'Entrepreneurial skills pass (ESP) qui est une **qualification internationale** certifiant que vous avez acquis des compétences dans le domaine de la gestion d'entreprise grâce au programme des mini-entreprises.

Tous les détails se trouvent dans le document en annexe. Veuillez me confirmer votre **participation avant le 17 novembre** afin de pouvoir organiser rapidement la 1^{ère} auto-évaluation.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à me contacter !

Cordialement, Pitt Schneider
pitt.schneider@education.lu
691 49 80 90